

Pièces constitutives

Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)

Révisions

(quinquennale, sur demande de l'agent, nouvel événement, radiation des cadres)

- Courrier de saisine de l'autorité territoriale
- Imprimé de saisine
- Fiche de poste actualisée (*copie*)
- Dossier initial relatif à l'accident de service ou l'accident de trajet ou la maladie professionnelle ou la maladie contractée en service (*copies : arrêté d'imputabilité au service, déclaration accident ou maladie professionnelle, rapport hiérarchique, rapport du médecin du travail pour la maladie professionnelle, certificats médicaux...*)
- Procès-verbal du Conseil Médical donnant son avis sur l'octroi de l'ATI (*copie*)
- Courrier de notification de la Caisse des Dépôts attribuant l'ATI (*copie*)
- Le cas échéant*, courrier Caisse des Dépôts ou agent sollicitant la révision (*copie*)
- [Rapport médical ATIACL](#) comprenant l'expertise médicale du médecin agréé,
- [Dossier administratif ATIACL](#) (*copie*)